

Une usine comme celle-ci est un véritable organisme humain dont la puissance aurait été miraculeusement centuplée. Dans ses murs circulent les ramifications de tout un système artériel, nerveux ou respiratoire qui porte partout l'énergie vivifiante dont ce grand corps a besoin pour accomplir sa tâche formidable et minutieuse. Au rez-de-chaussée bat, à coups réguliers, le cœur robuste de ce géant qui fait s'irradier jusqu'aux cellules les plus lointaines de l'usine la lumière, la chaleur, le froid, l'air comprimé, la vapeur, le fluide électrique, l'eau bouillante ou glacée.

Partout, la machine se substitue intelligemment aux muscles humains, depuis le merveilleux mécanisme qui, par démultiplication, grave un numéro d'ordre dans la chair même du disque, jusqu'à cette étonnante officine où des cuisinières en tablier blanc, préposées à l'étamage des flans qui recevront la matrice de pressage, ont l'air de faire cuire des crêpes argentées sur de petits fourneaux où la machine pneumatique remplace par son adroite suggestion la main-d'œuvre humaine.

Amateurs de disques, vous ne soupçonnez pas toute la beauté des diverses opérations qui ont préparé votre plaisir. Lorsque vous aurez vu une seule fois quels soins inouïs exige la mise en conserve de la musique, vos disques préférés vous seront encore plus chers !

ÉMILE VUILLERMOZ.

---

## L'Enseignement musical par le disque

---

La photographie, le film interviennent à l'école et au lycée au cours des explications verbales données par le maître. Un enseignement soucieux de se mettre en harmonie avec l'esprit de son époque ne dédaigne pas, de nos jours, de demander à ces auxiliaires délégués par la science, de lui prêter la haute autorité du document immédiat. La géographie, les sciences appliquées, les arts plastiques ont largement usé de ces facilités. Grâce à celles-ci, l'écolier d'aujourd'hui, tout en puisant des notions livresques au fonds commun, peut contrôler plus directement les faits dont les aînés prenaient connaissance par ouï-dire et par la lecture. La « leçon de choses » tient toujours, mais suit plus sagement la courbe du progrès.

A l'égard du disque, l'enseignement adopte une attitude plus timorée. Il lui demande des interventions assez rares, utilitaires pour la plupart, et boude les richesses musicales emmagasinées dans les minuscules sillons de cire. La reproduction par la photographie d'un tableau, d'un monument, d'un site, de paysages exotiques, est accueillie avec reconnaissance par les maîtres chargés d'en expliquer les beautés. Ils ont sous la main un document qui donne à leurs propos plus de force et calme les curiosités des jeunes imaginations mises en éveil. Mais, vienne le tour des musiciens, et les mêmes maîtres n'auront plus à leur service qu'un arsenal chronologique revêche, de sèches nomenclatures et une littérature impuissante à exalter convenablement le génie. Un disque ferait mieux l'affaire.

On objectera immédiatement qu'aucun programme n'admet des intermèdes aussi persuasivement bruyants dans des classes et des cours où, d'après l'usage, c'est la voix du professeur qui conduit et domine les débats scolaires. Un régime de faveur a bien été prévu en haut lieu pour acclimater dans les lycées et collèges les chefs-d'œuvre des arts plastiques. Mais nulle mesure de bienveillance n'a été édictée pour assurer officiellement à Bach, à Chopin, à Debussy l'accès de classes où, le goût, la fantaisie et l'imagination sont couramment mis en cause à propos d'autres disciplines.

Voilà de singulières contradictions qui expliquent, sans les justifier, l'indifférence et la méfiance de ceux qui contestent ou nient le pouvoir éducateur de la musique et se refusent à comprendre que, lorsque les mots ont, semble-t-il, émoussé leur vigueur,

les sons tiennent en réserve tout un jeu d'autres forces. Tenue à l'écart par ceux-là mêmes qui ont droit de vie et de mort sur la composition des programmes d'études scolaires, la musique perd ainsi, bon an mal an, des recrues qui, si elles étaient exercées de bonne heure, viendraient utilement grossir le contingent trop clairsemé des mélomanes.

C'est contre cette extravagante ignorance des choses de musique qu'il convient de s'élever, si l'on veut éviter que cet art ne s'étiolle chez nous et ne devienne une sorte de temple difficilement accessible, réservé à quelques initiés de marque. La lumière sous le boisseau, voilà une détestable formule en un temps comme le nôtre où l'esprit de spécialisation n'empêche pas l'intercommunication des idées. Développons donc chez l'écolier, chez le lycéen, alors que leurs impressions sont dans toute leur fraîcheur, le goût des chefs-d'œuvre musicaux et donnons-leur les moyens de les connaître et surtout de les entendre. Un Prélude de Chopin reposera notre jeune homme des problèmes d'alliage, de trinôme de second degré et lui permettra de reprendre avec moins de désenchantement ses méditations sur la formation de l'idéal classique.

Le disque apportera ici son honnête concours et se prêtera avec une loyauté absolue à cette initiation de la jeunesse. Des artistes illustres, des sociétés symphoniques fameuses ayant posé devant le micro, se substitueront avantageusement, pour cet enseignement, au chanteur, au pianiste improvisés dont le bon vouloir ne peut toujours tenir lieu de science ni convaincre efficacement l'esprit critique des jeunes auditeurs.

Il est étrange que certains hauts fonctionnaires qui veillent sur l'instruction publique n'aient pas encore songé, en présence des prodigieuses facilités offertes par l'industrie phonographique, à élaborer un programme d'études musicales simple et pratique. Programme qui accorderait satisfaction aux légitimes exigences de la culture et du goût et reconnaîtrait enfin à la musique, le droit de prendre place à côté des autres disciplines, ouvertement, et non en fraude comme si elle avait quelque méfait à expier.

Des commentaires limités à l'indispensable accompagneraient ces récitals scolaires. Ils situeraient l'œuvre dans la vie du musicien, dans son temps, en expliqueraient le caractère, se gardant de toute incursion dans les domaines de la technique et de l'érudition. Rendre la musique vivante, attrayante, en dégager la signification, la profondeur humaines, montrer que sa force mystérieuse et troublante émane de nous et retourne à nous, voilà un programme dont viendrait à bout facilement, avec la collaboration de disque, un maître doué de compréhension et de sensibilité.

Pour assurer à ces rêves le maximum de réalité, il faut des crédits permettant l'acquisition de phonographes et de disques. Les sommes, anodines, peuvent être trouvées, bien que l'Etat français, on le sait fort bien, ne se sente guère à l'aise dans le rôle de Mécène musical. Habitué au langage des milliards, peut-être se sent-il humilié par la modicité des crédits demandés, ou juge-t-il sans doute que d'aussi modestes sollicitations ne valent pas d'être prises en considération ?

Nous avons au Sénat et à la Chambre un groupement de parlementaires qui s'intéressent sincèrement à la musique. Nous faisons appel à eux pour qu'ils examinent, entre le vote d'une loi sur l'hygiène sociale et le vote de crédits pour la construction d'un cuirassé, si la cause de l'enseignement musical par le disque mérite mieux qu'une discussion académique.

Ce vœu, nous le leur adressons, car nous n'exerçons, nous autres, musiciens, aucun pouvoir d'attraction sur ces fameux deniers publics, indispensables, si l'on veut que les précédentes suggestions ne hâtent leur retour aux champs de l'utopie. Des pays moins favorisés financièrement que le nôtre n'hésitent pas à porter les problèmes musicaux au premier plan de leurs préoccupations. Essayons de suivre leur exemple et de cultiver un art encore trop généreusement délaissé chez nous.

PAUL LE FLEM.